

<https://www.aefinfo.fr/depeche/721860-personnels-de-direction-le-detail-des-18-mesures-p...>

Antonin Gouze

8 min read

Personnels de direction : le détail des 18 mesures pour alléger et faciliter leurs conditions de travail

Organiser des temps d'échanges entre perdir et inspecteurs, renforcer la connaissance mutuelle des services académiques et des EPLE, simplifier les outils de pilotage, favoriser l'autonomie dans la mise en œuvre des politiques publiques : ce sont quelques-unes des 18 recommandations des groupes de travail réunis par la direction de l'encadrement, visant à "faciliter et alléger l'exercice des missions" des personnels de direction. Les académies seront libres des modalités de mise en œuvre de ces mesures, précise le directeur de l'encadrement, Raphaël Muller. Le SNPDEN-Unsa demande des indicateurs de suivi.



"S'il y a bien une obligation de mise en œuvre de ces mesures, liberté est laissée à chaque académie pour les mettre en œuvre selon les spécificités du territoire", précise la direction de l'encadrement à AEF info. Shutterstock - nimito

Lors d'une visioconférence organisée avec les chefs d'établissements le 8 novembre 2024, Anne Genetet annonçait avoir "signé une instruction à destination des recteurs" afin de mettre en place les 18 recommandations du groupe national de travail visant à "faciliter, améliorer et alléger les missions des personnels de direction" ([lire sur AEF info](#)). Ce groupe de travail avait été mis en place au début de l'année 2024 sous le pilotage du directeur de l'encadrement.

AEF info a pu consulter l'intégralité des propositions formulées, qui s'articule en deux volets : "faciliter l'exercice des missions" des personnels de direction et "alléger les missions" de ces personnels.

Des modalités de mise en œuvre à la main des académies

"Après le travail sur la revalorisation financière des personnels de direction, il nous a paru utile de mener un travail plus qualitatif sur leurs conditions de travail", explique à AEF info Raphaël Muller, directeur de l'encadrement au MEN. Pour établir ces propositions, la direction de l'enseignement est donc "partie de la charte des pratiques de pilotage" établie en 2021 ([lire sur AEF info](#)), et qui "invitait les académies et les représentants des perdre à identifier les manières d'améliorer leurs conditions de travail".

Alors que les académies avançaient "de manière différenciée" sur ces chantiers, "nous avons voulu reprendre ce travail à une échelle nationale", explique Raphaël Muller. Et Gérard Marin - adjoint au directeur de l'encadrement - d'ajouter : "les mesures présentées, dont certaines sont déjà déployées en académies, se devaient d'être pragmatiques, faisables et concrètes, afin de les généraliser sur tout le territoire". Pour autant, "s'il y a bien une obligation de mise en œuvre de ces mesures, liberté est laissée à chaque académie pour les mettre en œuvre selon les spécificités du territoire", souligne-t-il.

Pour le SNPDEN-Unsa, qui a participé aux groupes de travail, il était en effet nécessaire "d'aller au-delà des chartes et d'éléments théoriques, en s'appuyant sur les pratiques en académies."

Permettre des échanges avec les inspecteurs et simplifier les outils de pilotage

Le premier axe mis en avant pour "faciliter l'exercice des missions" des personnels de direction est de "favoriser le développement d'une réflexion collective autour du pilotage pédagogique" des établissements. Pour cela, le groupe de travail préconise de "structurer des temps spécifiques inter-catégoriels et réguliers" entre ~~perdir~~ et corps d'inspection. Il recommande aussi de "libérer du temps pour que les inspecteurs puissent être davantage orientés vers la formation et le conseil dans la mise en œuvre et l'accompagnement des réformes".

Le document souligne aussi la nécessité de "renforcer la connaissance mutuelle des contraintes respectives des services académiques et des EPLE", notamment en élaborant "au niveau académique un calendrier annuel de gestion partagé avec les personnels de direction". Un chantier désigné comme "une priorité" par Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du SNPDEN-Unsa. Est aussi proposée l'organisation de "groupes de concertation thématiques avec la participation des cadres académiques" et de donner "une portée effective au télétravail".

Par ailleurs, pour "améliorer et simplifier les processus et les outils de pilotage", le groupe de travail suggère de :

- "limiter l'usage de la messagerie électronique aux heures de service" dans le cadre du "droit à la déconnexion",
- généraliser l'effectivité du recours possible en académie au compte épargne-temps,
- adapter l'offre de formation continue pour mieux répondre aux attentes (gestion de crise, accompagnement managérial à la prise de fonctions),
- généraliser la mise en place de groupes de pratique entre pairs,
- personnaliser la gestion des ressources humaines dans les phases de recrutement et d'accueil des personnels,
- améliorer l'ENT des personnels de direction en réunissant des comités utilisateurs.

Favoriser l'autonomie et répartir les missions

Le deuxième volet des recommandations du groupe de travail vise à "alléger les missions" des personnels de direction. Le premier aspect mis en avant est "l'autonomie dans la mise en œuvre des politiques publiques" que le rapport veut "favoriser". Pour

cela, il appelle les rectorats à "axer les instructions sur le sens et les objectifs en laissant une marge d'action et d'initiative suffisante dans les modalités d'application" et à "mieux articuler les sollicitations des différents échelons".

La nécessité de "rationaliser la diffusion de l'information institutionnelle" fait aussi partie des recommandations du groupe de travail, qui appelle donc à "réduire la production normative au strict nécessaire", "généraliser en académie le bulletin académique hebdomadaire dématérialisé". Il est aussi recommandé "d'organiser les services académiques de sorte que chaque personnel de direction puisse obtenir rapidement une réponse rapide". Ce problème "d'interlocuteurs multiples" est relevé par Bruno Bobkiewicz, qui souligne la pertinence de "la notion de 'guichet unique'".

Par ailleurs, le groupe de travail veut "créer les conditions d'un exercice du métier en équipes de direction complètes pour mieux répartir la charge", notamment en "revoyant plus régulièrement les critères d'attribution des ETP constitutifs de l'équipe de direction de l'E.P.L.E." en ayant "davantage recours aux contractuels dans les zones durablement non attractives". Bruno Bobkiewicz désigne cette mesure comme prioritaire "car les chefs d'établissements souffrent d'avoir des équipes incomplètes faute de remplacement" et réclame "des moyens complémentaires, car cela ne peut pas être que du redéploiement".

Un avis que ne partage pas Raphaël Muller, pour qui "il n'est pas nécessaire de déployer des moyens supplémentaires pour combler les vacances durables constatées", et qui pointe plutôt "l'enjeu d'attirer des bonnes candidatures de contractuels, par exemple en les recrutant pour des contrats de trois ans et non plus d'un an". Et de préciser que les recrutements de contractuels à ces postes "ne concernent que quelques cas rares".

Un dispositif de Suivi semestriel

Pour suivre la mise en place de ces mesures, la direction de l'encadrement mise sur "un dispositif de suivi qui se tiendra tous les semestres, avec la ministre, et qui sera attesté par une présentation en groupe national des personnels de direction (GNPD)". Dans chaque académie, ce suivi se fera "à travers les groupes Blanchet, entre les perdur et les autorités académiques".

Le SNPDEN a quant-à-lui demandé la mise en place d'un "tableau de bord pour voir si l'on observe des effets positifs chez les perdus", indique Bruno Bobkiewicz. Parmi les indicateurs qui semblent pertinents selon le syndicat : "l'impact sur la santé des personnels, le nombre de faisant-fonction, le nombre d'inscrits aux concours ou encore le nombre d'académies qui mettent en œuvre ces mesures."

Pour "voir plus loin", le secrétaire général de l'organisation souligne enfin la nécessité de "décharger les établissements de certaines missions, car la profession souffre de la succession de nouveautés : c'est le fond du problème. Il faut une méthodologie et une ligne politique stable, et éviter la surcommunication".

les conditions de travail des inspecteurs bientôt examinées

Raphaël Muller indique à AEF info vouloir "engager le même travail pour le métier d'inspecteur" et avoir "entamé des discussions avec eux la semaine du 27 novembre, pour identifier et lever des freins à leur travail".

Gérard Marin précise que "des réunions sont prévues dans les prochains mois, mais nous voulons prendre le temps de discuter, de trouver des sujets partagés, de s'enquérir de leurs contraintes, plutôt que de se précipiter. Car les solutions qui descendent d'en haut ne sont pas efficaces".

Generated with Reader Mode